

Petite histoire d'ALAYRAC et d'une famille seigneuriale : MAZARS d'ALAYRAC



Autour de l'an 1000 la famille d'Anduze possède le col de Portes dans les Cévennes qui est un passage obligé entre les montagnes et la plaine. Lieu idéal pour un péage. Leur château fortifié protège la route des pèlerins qui se dirigent vers Saint Gilles puis Saint Jacques de Compostelle. Les membres de la famille d'Anduze sont des vassaux des comtes de Toulouse.

En 1250 la famille d'Anduze quitte son fief qui passe à la famille de Randon de Châteauneuf puis à celles de Polignac et Budos. La famille d'Anduze était vassale des comtes de Toulouse et c'est ainsi qu'on va la retrouver à Alayrac.

En 1270 Alphonse de Poitiers céda les terres d'ALAYRAC et de TONNAC à Bernard d'Anduze.

Les terres durent faire retour au Roi en 1271 qui les donna ensuite à la famille de Montfavès seigneur de Noailles pour Alayrac et pour Tonnac en 1281 à Géraud de Cazaubon, venu du comté de Gaure dans le Gers, et nouveau seigneur de Milhars. Ces attributions de fiefs sont sur décision du Sénéchal de Toulouse Eustache de Beaumarchais. Ce nouveau fief de Milhars était constitué de seigneuries saisies aux familles ayant été jugées complices de soutien à l'hérésie Cathare dans le Cordais. Les terres de d'Alayrac seront transmises par mariage aux familles seigneuriales de Milhars (BERAIL-CESSAC) et de Noailles (CAZILLAC)

En 1309 « un Bons Hommes » Philippe d'ALAYRAC est capturé et emprisonné à Carcassonne par les inquisiteurs. La Curade, au pied d'ALAYRAC (commune de VINDRAC) aurait été une halte pour les Cathares qui se déplaçaient de l'Albigeois vers le Quercy.

En 1260 la primitive noblesse était fondée sur la possession de terres ou droits nobles, sur l'obligation de servir en armes le comte durant quinze jours dans l'étendue du diocèse ou parfois du comté. Dans l'étendue du consulat de CORDES on trouve deux seigneuries comportant un pouvoir judiciaire spécial. Ce sont celles de Noailles et de Mouzieys.

Comment les terres d'ALAYRAC sont entrées dans le patrimoine des seigneurs de MILHARS.

Bernard II, Seigneur de CAZILLAC, fils aîné d'Olivier III de CAZILLAC et de Florence d'AIGREFEUILLE, épousa le 1er août 1375 Benoite de MONTFAVES dont le père Guillaume de MONTFAVES était Seigneur de NOAILLES et d'ALAYRAC. (Guillaume était le frère du cardinal Bertrand de MONTFAVES).

Le château de LESTAR avec le moulin de LA DAGUE et les terres dans la vallée du CEROU près de CORDES leur appartiennent.

(A noter que les deux hommes de confiance du pape Jean XXII (1316 – 1334), furent les cardinaux Bertrand du POUGET son neveu, qui fut légat en Italie et Bertrand de MONTFAVES cardinal diacre de Sainte Marie in Aquino en 1320 et décédé en 1342, Seigneur de GANDOULES. Ils étaient tous deux originaires de CASTELNAU-MONTRATIER.)

Bernard II est prisonnier des Anglais qui occupaient Balaguier (canton d'Asprières) en Aveyron en 1377. Le 20 juillet 1377, la femme de Bernard vendait un pré à Alayrac pour solder la rançon de son mari.

En 1377 Bernard possède des biens sur le territoire de CASTELNAU de BONNEFOUS.

Le 8 septembre et 15 novembre 1406 ils vendirent des biens sur Alayrac à Jean BARRANI, marchand à CORDES.

- Bernard II décèdera en 1417.

Ils eurent 3 garçons dont Bernard III qui fut évêque d'Albi. (1434 – 1462), Guillaume et **Bertrand** et 5 filles.

Géraud de BERAIL - Seigneur de MILHARS, FENEYROLS, CESSAC est en 1385 capitaine châtelain gouverneur de la forteresse de NAJAC avec 29 écuyers. Il épouse le 14 Septembre 1372 à AVIGNON chez l'oncle de son épouse, le Cardinal Bertrand de MONTFAVES, Bertrande de CAZILLAC sœur de Bernard II qui avaient pour mère Florence d'Aigrefeuille. (Le même jour Arnaud IV de BERAIL, père de Géraud, épouse Florence d'Aigrefeuille veuve d'Olivier III de Cazillac et Géraud épouse Bertrande de Cazillac fille de Florence – Voir généalogie des CAZILLAC et petite histoire de Noailles dans « milhars.com »).

C'est ainsi que les terres d'ALAYRAC entrent dans le patrimoine des BERAIL, CESSAC puis CAZILLAC-CESSAC, LAMOIGNON de BASVILLE 1721-1766, seigneurs successifs de MILHARS.

Intéressons-nous maintenant à la famille MAZARS d'ALAYRAC.

Au XVIème siècle à la cours de justice de MONTPELLIER nous trouvons parmi les familles de robes avec deux conseillers, celle de MAZARS.

Le Seigneur de Milhars est au début du XVIIIème siècle- **1721-1729 - Chrétien II de LAMOIGNON de BASVILLE**, né le 14 Mars 1676 et décédé le 28 Octobre 1729.

Marquis de BASVILLE (Essonne, Canton de DOURDAN, commune de ST CHERON) et de MILHARS, Il est Avocat du Roi. Commandeur greffier des Ordres de sa majesté.

Il est le fils de **Chrétien-François Guillaume de LAMOIGNON de BASVILLE**, né le 26 juin 1644 et mort le 7 août 1708. Président du Parlement de PARIS.

Son oncle n'est autre que NICOLAS de LAMOIGNON de BASVILLE, né en 1648, Marquis de La Mothe, Intendant du Languedoc qui œuvra pendant 30 ans à MONTPELLIER (1685-1718) et qui décèdera à Paris en 1724.

Chrétien II avait hérité du Marquisat de Milhars de sa mère, Marie-Jeanne VOISIN, fille unique de Daniel VOISIN, seigneur de la Cerisaye, Conseiller d'État, Prévôt des marchands, Intendant d'Auvergne et de Champagne, et de Marie Talon, fille d'Omer Talon.



Les terres de TONNAC et d'ALAYRAC ne sont pas répertoriées dans l'achat du Marquisat par les REY de SAINT GERY le 29 janvier 1766 ? Il semble que c'est sous le marquisat à Milhars de la famille de Lamoignon de Basville (1721-1766) que Tonnac comme Alayrac sont détachés des terres de Milhars. Probablement au début du 18^{ème} siècle pendant la période d'activité de l'Intendant Nicolas de LAMOIGNON à Montpellier.

Château de LESTAR (Avec quelques interrogations.)

Ce château appartenait à la famille de CAZILLAC qui en avait fait leur résidence à CORDES et possédait les terres de NOAILLES et d'ALAYRAC.

Le château de Lestar, le moulin de La Dague à 3 meules sur le Cérou sont vendus en 1598 par Charles de CAZILLAC-CESSAC, seigneur de Milhars, à M. d'ALGUIES.

Qui a eu la propriété du château de Lestar après la famille d'ALGUIES ? Il semble que ce château soit revenu à la famille MAZARS d'ALAYRAC lors de l'acquisition de la seigneurie d'Alayrac au début du 18^{ème} siècle.

C'est Barthélémy MAZARS d'ALAYRAC qui passe la commande des travaux de rénovation du château à des entrepreneurs locaux le 26 octobre 1777. Il reconstruit la bâtisse à la fin du XVIIIème siècle selon l'architecture de l'époque avec son toit à la Mansart où s'ouvrent des lucarnes à fronton triangulaire tel qu'on peut le voir aujourd'hui.

En 1793 une lettre de DALAIRAC faisant la guerre d'Espagne est adressée à son père au château de Lestar.

Quels ont été les propriétaires successifs de ce château :

Au 19^{ème} siècle les MAZARS d'ALAYRAC en ont la propriété puisque le château revient à la Marquise de VOISINS née MAZARS d'ALAYRAC. Le Marquis Henri Joseph de VOISINS épouse à LESTAR en 1857 Elvire MAZARS. Elvire, veuve du Marquis de VOISINS, décèdera à LESTAR en 1879.

Le château reste dans cette famille avant de passer à la famille de Saint Félix qui le vendra au début du 20^{ème} siècle au Député (1945-1955) Clément TAILLADE, né le 11 avril 1909 à Blaye-les-Mines et mort le 27 mars 1978 à Cordes-sur-Ciel.

Il est aujourd'hui la propriété de Mme et Mr NEWSONE (Avocat Anglais)

MOULIN de LA DAGUE à CORDES

Ce moulin appartient à la famille de Cazillac-Cessac en 1598. Dans un acte de cession du domaine de Lestar à M. d'ALGUIES il est rapporté l'existence du moulin à 3 meules. Ce moulin fonctionnera jusqu'en 1930 où il sera détruit par la crue mémorable et destructrice du Cérou.

Reprenons la lignée de la famille MAZARS d'ALAYRAC

En 1666 on trouve Bernard MAZARS élu Consul de CORDES

En 1678 Jean MAZARS est médecin à CORDES

C'est dans la fin de période d'activité de l'Intendant Nicolas de Lamoignon à Montpellier et du Marquis de Milhars, Chrétien II de Lamoignon de Basville, que nous trouvons joint d'Alayrac au nom de Mazars.

En 1731 un document est signé comme suit : « Nous Bernard Mazars, Ecuyer, Seigneur d'Alayrac et autres lieux, Subdélégué de l'Intendance de Languedoc au diocèse d'Alby, certifions le contenu aux deux certificats ci-dessus véritable, ayant été témoin de la susdite incendie, et connaissant ledit Subsol pour homme de bonne vie et mœurs; en foi de quoi avons accordé le présent, de Nous signé et contre-signé par notre Secrétaire et scellé du Sceau de nos Armes.

A Cordes ce trentième septembre mil sept cent trente-un.

MAZARS, d'ALAYRAC, Subdélégué. »

C'est à partir du milieu du XVIIIème siècle que l'on trouve alors les familles très liées FONPEYROUSE et MAZARS comme co-seigneurs d'Alayrac.

Le 14 novembre 1729 on trouve MAZARS de FONTPEIROUZE ancien capitoul de TOULOUSE résident à CORDES.

1754-1755 Bernard MAZARS d'ALAYRAC est à CORDES. Il est Subdélégué de l'intendant du Languedoc au diocèse d'Albi, Conseiller du Roi.

Dans les procédures civiles de 1754-1755 relevant des cours et juridictions de la Justice royale du siège de Cordes nous trouvons :

- Inventaire après le décès de Blanche Mazars, fille de feu Jacques Mazars, lieutenant particulier, et femme du sieur de Saint-Hilaire.
- Saisie, à la requête de Bernard Mazars, seigneur d'Alayrac.

Le 10 Août 1762, Bernard MAZARS d'ALAYRAC, ancien Subdélégué de l'Intendant du Languedoc en 1731, Seigneur d'ALAYRAC est décédé dans sa maison sise dans la ville de Cordes. Le 15 juillet 1731, il avait commencé les premières formalités d'un procès-verbal de vérification des mines dont celles de Carmaux et qui fait apparaître qu'elles étaient exploitées depuis plus de cinq siècles.

Le domicile des seigneurs FONPEYROUSE et MAZARS d'ALAYRAC qui étaient venus s'installer à CORDES était celui de la maison qui porte aujourd'hui le nom de maison FONPEYROUSE. La famille MAZARS d'ALAYRAC habitait le château de LESTAR dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle.

1777 – Barthélémy MAZARS d'ALAYRAC

En février 1789 Mazars est Maire de Cordes.

En 1790 les notables habitants le Cordais sont désignés comme étant: Saint Félix de Maurémont, Genton de Villefranche, Mazars d'Alayrac, d'Alès (Dalles) de Boscaud, écuyer, et Dalles de Boisse.

An onze de la République, la municipalité d'ALAYRAC reconnaît comme indispensable le moulin à blé sur le ruisseau de la mouline et appartenant à MAZARS DALAIRAC

Il existe dans les archives du château de Lestar, une lettre adressée le 14 thermidor an III (1^{er} août 1795) à Mazars d'Alayrac, (citoyen Dalairac !) à propos de son fils prisonnier de guerre en Espagne.

1813 - Pierre Germain MAZARS d'ALAYRAC Maire de CORDES

1826 – 1830 Jean MAZARS d'ALAYRAC Maire de CORDES

En 1824 Marie d'Alayrac entre en possession de ses biens. En 1831 les biens sont achetés par M. Mazars d'Alayrac, beau-père du Marquis de Voisins. En 1860 les biens sont la propriété de Mme d'Alayrac, marquise de Voisins habitant le château de Lestar.

1835 – 1840 Jean MAZARS d'ALAYRAC Maire de CORDES

-1833 Conseiller général du Tarn Juge de paix à Cordes

1841- 1850 Conseiller général du TARN

1839 – 1856 (décès) Pierre Germain MAZARS d'ALAYRAC Maire de CORDES

C'est en 1840 que la commune d'Alayrac a été rattachée à celle de Vindrac.

Jean-Paul MARION
Décembre 2018

Sources :

Monographie de MILHARS et histoire de NOAILLES de Jean Paul MARION sur « milhars.com »

ALAYRAC par Robert BOSC - Bulletin des Amis du Comtat Cordais

Archives du château de Lestar et notes de Maurice DIEVAL

Répertoire archéologique du département du Tarn – CROZES Hippolyte - 1865



Château de LESTAR à CORDES